

A.G.P.P.A.A

Association des Gardes Particuliers
et Piégeurs Agréés de l'Aveyron**BULLETIN D'ADHESION**ADHESION DE BASE : Garde particulier, piégeur agréé, ou les deux 20€

NOM : Prénom : Né(e) le : ___ / ___ / ___

Adresse :

Tél. fixe : 05/65/...../...../..... Tél. mobile :/...../...../...../..... Courriel :@.....

Cochez la ou les cases vous concernant :

 Piégeur agréé : N° agrément **Garde-chasse particulier** : date de l'agrément ou dernier renouvellement, en cours de validité :

Pour la Société de chasse de : Commune :

Joindre obligatoirement le règlement par chèque bancaire à l'ordre de : A.G.P.P.A.A.

Association des Gardes Particuliers et Piégeurs Agréés de l'Aveyron

Adresse : 9 rue de Rome – B.P. 711 – 12007 RODEZ CEDEX (ou le remettre à un délégué de secteur).

-la carte d'adhérent sera envoyée avec les statuts, le règlement intérieur et les informations

-une enquête sera effectuée auprès des Services concernés pour le respect de l'article 6 ligne f des statuts

- **Abonnement aux revues (cochez la case qui vous intéresse, sachant que la case adhésion de base est obligatoire.)**

Pour Garde-Particulier	ADHESION DE BASE + « La Loi » = 32 €	<input type="checkbox"/>
Pour Piégeur	ADHESION DE BASE + « La Journal Du Piégeur » = 29 €	<input type="checkbox"/>
Pour les deux	ADHESION DE BASE + « La Loi » + « Le Journal Du Piégeur » = 42 €	<input type="checkbox"/>

↑ Bulletin : **partie à renvoyer**

✂-----

Dates des permanences : **partie à conserver**

Dates des défraiements nuisibles**RODEZ à la fédération des chasseurs**

De 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00	Vendredi 18 Août 2017	Vendredi 25 Août 2017	Vendredi 1 Septembre 2017	Vendredi 22 Septembre 2017
---	---------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------------